



# BULLETIN D'ADHÉSION

## SNUipp-FSU AUDE

### Année scolaire 2018-2019

J'étais adhérent(e)  
au SNUipp-FSU Aude  
en 2017-2018

Nom ..... (née .....) Prénom ..... Date nais. / /

Adresse perso ..... CP ..... Ville .....

tél ..... mobile ..... e-mail ..... (écrire très lisiblement SVP)

Date sortie IUFM : / / École mat-élé-prim ..... Commune : .....

Catégorie : Etudiant / PES / AESH / INSTIT / PE / PEHC / PECLEX Échelon ..... Fonction : .....

Situation particulière : Temps partiel ..... % / Disponibilité / Congé Parental / Congé Formation / CLD-CLM / Retraité(e)

COTISATION : ..... € (Dir.2/4 cl. +4 € - PEMF, Psy, ASH, Dir.5/9 cl. +8 € - CPAIEN, Dir.10/15 cl. +12 € - Dir.SEGPA +15 €)

par ..... chèque(s). Daté(s) du jour de l'adhésion, établi(s) à l'ordre du SNUipp-Aude,  
inscrire au dos le mois d'encaissement souhaité (au plus tard juin 2019).

par prélèvement en 4 fois ( le 20 des mois de novembre 2018, janvier, mars et mai 2019). Soit 4 x ..... €  
Si c'est la première fois, compléter l'autorisation ci-dessous et joindre un RIB, RIP ou RICE **avant le 10 octobre 2018**.  
La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part, en temps voulu, au créancier.

**A savoir :**

66% de la cotisation sont déductibles des impôts, ou transformés en crédits d'impôts pour les non-imposables.

L'attestation pour l'année 2018-2019 sera éditée au printemps 2020 Date : .... / .... / 2018 Signature :

*L'adhésion au SNUipp-FSU est départementale et par année scolaire. Elle est calculée en fonction de l'indice à la date de l'adhésion. Une partie forfaitaire de la cotisation est versée à la trésorerie nationale. Cette partie ayant été augmentée de 5€, le Conseil Syndical a voté la répercussion de cette hausse sur l'ensemble des cotisations. Cette part nationale (83,50€) sert à financer le fonctionnement du secrétariat général, la revue Fenêtres sur Cours et ses suppléments, les locaux du siège national, les activités nationales et internationales, ... Une partie de cette somme est versée à la FSU, à la FGR (Fédération Générale des Retraités) et à l'internationale de l'Education. Le reste permet à la section départementale de l'Aude de fonctionner, renouveler le matériel, financer les actions (réunions, manifestations, ...) éditer et envoyer le bulletin Ecole & Progrès. Le SNUipp-FSU ne reçoit aucune subvention et ses ressources ne dépendent que de ses adhérents et donc du nombre de syndiqués.*

Bulletin à retourner, accompagné du règlement, à :  
**SNUipp-FSU Aude - secteur trésorerie - 22 bis Bd de Varsovie 11000 CARCASSONNE**

Échelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
cotisation Instit.								134	139	149	163
cotisation PE	77		130	137	144	149	157	168	178	192	205
cotisation PE H.Cl	176	188	201	217	230	243					
Cotisation PEClex	214	226	238	254	272	283	297				

Cotisations particulières	
Temps partiel	Cotis.X .....% 83,50 € minimum
Congé formation	Cotis. X 0,8

Retraité(e)s	< 1300 €	1300 à 1600 €	>1600 €	Autres collègues	M1—M2B / AESH	PES	Dispo - Congé parental
cotisation	105	115	125		35	77	83.50

## AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

<b>Nom et adresse du créancier</b>
<b>SNUIPP / ÉCOLE &amp; PROGRÈS</b> <b>22 bis Bd de Varsovie</b> <b>11000 CARCASSONNE</b>

<b>N° national d'émetteur</b>
<b>438 892</b>

<b>Nom et adresse postale de l'établissement teneur du compte à débiter</b>

<b>Nom, prénom et adresse du débiteur</b>
<b>Date :</b> _____
<b>Signature :</b> _____

COMpte à DÉBITER			
Établissement	Guichet	N° de compte	Clé
_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _